



CONSEIL REGIONAL

Du 7 février 2025.

Sur les 16 clubs que compte le Comité, 11 clubs étaient représentés, 5 clubs absents dont 3 excusés. Huit membres élus du Comité étaient présents ainsi que Mr Dazy en tant que Président de la Maison du Bridge.

A 17h00, le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents et en donnant lecture de l'ordre du jour.

1) Taxe d'Habitation.

Mr Corpart revient sur le problème des impôts qui réclament de nouveau la taxe d'habitation. Il souligne le temps que Jean Lorin a consacré pour préparer un dossier de recours devant le tribunal administratif, il le remercie pour son travail.

2) Vente du Terrain.

Une bande de terrain appartenant à la Maison du Bridge va être vendue. La parcelle est de 302 m² selon géomètre, son prix est de 120 € net du mètre soit un total de 36240 €. L'argent récupéré servira à rembourser les clubs ayant consentis un prêt (pour un total de 39 000 €), lors des travaux suite à l'effondrement du toit des salles A et B.

Le solde éventuel de 2760.00 € sera à régler par Champagne Bridge.

Tous les frais de géomètre, notaire et pause de clôture sont pris en charge par l'acheteur.

3) Travaux salles C et D.

Le devis est de 7428.96 €, en tenant compte des dons perçus de 3600 €, il reste à la charge de Champagne Bridge 3828.96 € à régler.

- Salle C : Isolation du plafond et luminaires.
- Salle D : Luminaires.

En ce qui concerne d'autres travaux éventuels relatifs aux murs et sol, il en sera discuté ultérieurement. Il serait souhaitable pour minimiser les coûts de faire appel comme cela a été fait pour les salles A et B, à la disponibilité des bénévoles concernant la main d'œuvre.

4) Nouveau site du Comité.

A la Charge de Nathalie et de Corinne.

Le site sera à la disposition des clubs pour leurs événements, à la condition bien sûr de faire parvenir aux intéressées les documents nécessaires.

5) Conseil Fédéral.

Le CF est prévu le 14 mars à Saint Cloud. Le calendrier FFB se mettant en place à cette date, Minh aimerait connaître le désidérata de chaque Président pour leurs dates de Festival saison 2025/2026.

6) Compétitions – Interclubs.

Minh se félicite d'une plus grande participation des joueurs en compétition fédérale. Pour les Interclubs, la division 5 compte 8 équipes alors qu'il y a 2 ans, cette épreuve avait été annulée faute de participants.

7) Intervention de Jean-Pierre Garnier.

a) Concernant la formation recrutement/initiation, je souhaite proposer une formation sur la journée : le matin de 10-12 h.

Programme du matin :

- Accueil / Tour de table
- Présentations de documents et vidéos sur le sujet
- Ateliers : préparation d'un stand, aborder un inconnu, principe d'une initiation, gestion des contacts, préparation de l'accueil au club, ...

Programme de l'après-midi :

- Allez sur un site pour réaliser une animation à Reims
- Débrief et conclusion

Cette journée devrait être programmée en Mars pour laisser le temps aux clubs de faire un retour d'expérience et pourquoi pas monter des animations localement.

Besoins :

Prise en charge par le comité d'un buffet pour le repas du midi.

Préparer une communication :

- informer les présidents de clubs et les secrétaires,
- envoyer une invitation à tous les licenciés.

Dates possibles : **MARDI** 4, 18, ou 25 mars ou **VENDREDI** 7, 21 ou 28 mars.

b) Foire de Châlons en champagne

Je suis favorable pour donner un caractère régional à cet événement : c'est du développement.

c) TOURNOI DE PARRAINAGE :

La FFB organise un tournoi de parrainage en simultané national.
Le comité de Champagne soutient ce projet.

L'objectif est de faire découvrir aux nouveaux licenciés (licences offertes de la saison en cours) le bridge de comparaison.

Pour cela, 16 donnes seront préparées par la FFB (donnes de niveau ultra débutant).

Le nouveau licencié jouera avec un joueur un peu plus aguerri.

La participation est gratuite.

L'organisation oblige un minimum de 3 tables.

En Champagne, le club des Chacals organise ce tournoi le vendredi 7 mars vers 18h30 ou 19h.

Si vous n'avez pas assez de joueurs pour compléter les 3 tables, vous pouvez organiser un covoiturage pour les faire participer à la Maison du Bridge.

Il est rappelé aux Présidents la loi sur le RGPD « Règlement général sur la protection des données » entré en application le 25 mai 2018, qui leurs interdits de communiquer à quiconque les données personnelles de leurs adhérents.

La Secrétaire Générale

Annick CONRAUX